



PLAN LOCAL D'URBANISME DE BRETEUIL-SUR-NOYE

08U13



Modification n°4



Rendu exécutoire
à compter du

DOSSIER

Date d'origine :
Janvier 2014

PLU approuvé le 27 juin 2007 - Modification n°1 approuvée le 28 mai 2008 ; Révision simplifiée n°1 approuvée le 26 août 2010 ;
Modification n°2 approuvée le 8 septembre 2011 ; Modification n°3 approuvée le 27 mars 2012

**APPROBATION - Dossier annexé à la
délibération municipale du 6.FEV.2014**

Urbanistes : Mandataire : **ARVAL**

Agence d'Urbanisme ARVAL Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD
3bis, Place de la République - 60800 CREPY en VALOIS
Téléphone: 03-44-94-72-16 Fax: 03-44-39-04-61
Courriel : Nicolas.Thimonier@Arval-Archi.fr

Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb)

Participation financière : **Conseil Général de l'Oise**



MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME - DOSSIER D'APPROBATION -

Les pièces suivantes, remaniées dans le cadre de la modification n°4 du PLU de Breteuil, annulent et remplacent les pièces analogues du dossier PLU approuvé le 27 juin 2007, et ayant fait l'objet d'une procédure de modification n°1 approuvée en date du 28 mai 2008, d'une procédure de modification n°2 approuvée en date du 8 septembre 2011, d'une procédure de modification n°3 approuvée en date du 27 mars 2012 et d'une procédure de révision simplifiée n°1 approuvée le 26 août 2010. Il s'agit de :

- Pièce 3 : Orientations d'Aménagement Particulières (dans sa totalité)
- Pièce 4a : Plan de découpage en zones au 1/5000^{ème} (ensemble du territoire)
- Pièce 4b : Plan de découpage en zones au 1/2000^{ème} (le secteur aggloméré)
- Pièce 4c : Règlement (dans sa totalité)
- Pièce 4d : Emplacements réservés (dans sa totalité)

Les autres pièces du dossier P.L.U. approuvé le 27 juin 2007, et ayant fait l'objet d'une procédure de modification n°1 approuvée en date du 28 mai 2008, d'une procédure de modification n°2 approuvée en date du 8 septembre 2011, d'une procédure de modification n°3 approuvée en date du 27 mars 2012 et d'une procédure de révision simplifiée n°1 approuvée le 26 août 2010, n'ont fait l'objet d'aucun changement et restent donc en vigueur.